



LE GIPE vous propose...

La Gazette des Saisonniers

www-emploi-saisonnier-saint-lary.fr

2024, ça bouge
sur le territoire !

N°11 - Septembre 2024

Gestion Ressources Humaines

des aides aux entreprises page 3

Mission Locale

16-25 ans : quel accompagnement ? page 4

France Travail

Les nouveautés page 5

Dossier:

Berger/Vacher une formation
réalisée dans nos vallées page 6,7

Zoom Enquête :

Emploi /Logement/Mobilité page 8,9

Zoom Formation

Le sport à l'honneur à Arreau page 10

Zoom Talents

Maroquinerie Voilà page 11

Entretien avec Alexandra PHILIPPE

AU DOS : partenariat pour l'emploi avec EDF



Guichet Initiative Pluriactivité Emploi
Galerie Commerciale
65170 Saint-Lary-Soulan
Tél : 05.62.40.08.14
gipe65@perenne.org

LE MOT DE LA

Vice-Présidente du Conseil Départemental
des Hautes-Pyrénées



« Été comme hiver, la Communauté de Communes Aure Louron est un territoire hautement attractif qui attire de très nombreux touristes. Avec seulement 21,7 % de logements en résidences principales (INSEE 2021), l'offre de logements est réduite et très coûteuse. L'hébergement des travailleurs saisonniers s'impose sur le territoire comme une problématique structurante pour sa dynamique éco-

nomique. Une étude réalisée en 2023 par l'Observatoire Départemental et Partenarial de l'Habitat (ODPH) montre que 68 % des employeurs des Hautes-Pyrénées déclarent avoir essuyé un refus d'embauche de la part des saisonniers faute de solution de logement. Le GIPE a conduit de mai à décembre 2023, une enquête emploi, formation, mobilité auprès des entreprises et des collectivités de la Communauté de Communes Aure Louron. Il ressort que :

- 53% des entreprises ont connu des refus d'embauche de la part des saisonniers faute d'offre d'hébergement,

- la proposition de logement est la priorité n°1 pour faire face à la pénurie des travailleurs saisonniers.

Des solutions ont d'ores et déjà été mises en place sur le territoire pour mieux accueillir ces travailleurs : résidences dédiées à Saint Lary Soulan, Loudenvielle et Val Louron, rénovation et réservation d'appartements communaux à Aragnouet,

hébergement fourni par l'entreprise, places réservées dans des campings... L'étude conduite par l'ODPH identifie un besoin de création minimum de 70 logements saisonniers. Des solutions plurielles et complémentaires sont à trouver pour répondre à la diversité des profils (« jeune travailleur dans la débrouille », « itinérant », « locaux de retour au pays », « anciens en recherche de permanence »...). A cette fin, le GIPE et le Pays des Nestes organisent dès l'automne 2024 une séquence d'ateliers sur cette thématique. Communes, entreprises, partenaires institutionnels sont invités à y participer. L'objectif est de co-construire d'ici la fin de l'année une feuille de route partagée pour la production de logements saisonniers sur la Communauté de Communes Aure Louron.

Première séance de travail le 17 septembre à Beyrède-Jumet-Camous »!

Maryse BEYRIE

LE GIPE, labellisé France Services A SAINT-LARY-SOULAN

vous propose une aide pour les démarches administratives

sur les thèmes de la formation, l'emploi, la retraite, la prévention santé, l'état civil et la famille, la justice, le budget (impôts, surendettement, litige consommation), le logement, la mobilité...

Actualisation, inscription demandeur d'emploi, affiliation à la Sécurité Sociale, dossiers retraite, CSS...

Relais avec les différents partenaires, France Travail, CAF, CPAM, Maison Départementale de la Solidarité, ADIL, CIDFF...

Permanences de la Mission Locale, de CAP EMPLOI et du CIDFF dans les locaux du GIPE.



LE GIPE, agréé au titre du Service Public Régional d'Orientation

vous aide à trouver un emploi :

Diffusion d'une liste d'offres d'emploi. Pour cela, il faut venir avec votre CV ou si vous ne pouvez pas vous déplacer, l'envoyer à candidatures@perenne.org / Mise en relation en fonction de vos compétences et de vos attentes auprès des employeurs adhérents

Possibilité d'aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation et copies.

Offres d'emploi également accessibles sur le site internet www.emploi-saisonnier-saint-lary.fr

vous accompagne dans vos projets formation : aide au montage du dossier, lien avec les organismes de formation...



A VOS AGENDAS !

Forum Emploi Saisonnier

Prochain forum pour l'emploi

le Jeudi 3 octobre 2024 de 9h à 13h.

Inscription à partir de 8 heures

(Salle des sports de Saint-Lary-Soulan).



Les ateliers numériques reprennent !

Début septembre !

Le GIPE vous proposera de nouveau des ateliers informatiques avec pour objectif de vous rendre plus autonome.

Ces ateliers auront lieu à :

**Sarrancolin, Bordères Louron,
Ancizan et Saint-Lary,
un mercredi sur deux.**

Vous pouvez venir avec votre ordinateur, votre tablette ou bien nous pouvons vous mettre à disposition le temps de l'atelier un ordinateur portable.

Le planning est disponible sur demande au GIPE et **l'inscription est obligatoire.**

Le GIPE se déplace... PErMaNeNcEs

Les Jeudis sur le territoire !

Le GIPE organise des permanences à Ancizan, Bordères Louron, Loudenvielle et Sarrancolin les jeudis (planning disponible sur le site internet du GIPE)

Vous y trouverez une aide sur toutes les démarches emploi-formation-orientation professionnelle (aide à la réalisation de CV, lettre de motivation, propositions d'offres d'emploi...) ainsi qu'une aide à la réalisation de démarches administratives. **Venez à notre rencontre sur les vallées!**



**N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements
au GIPE 05.62.40.08.14**

Du côté des ressources humaines

Gestion RH Des aides aux entreprises pour prendre soin des salariés

Contrat RH volet Conseil

C'est quoi ?

Aide directe à l'entreprise pour développer sa stratégie RH (Ressources Humaines)

À quoi ça sert ?

Dans le cadre d'une transformation sociale, proposer à l'entreprise un accompagnement pour mettre en œuvre un plan de structuration RH qui soit en adéquation avec sa stratégie de développement.

L'accompagnement sera réalisé par un prestataire « expert RH » choisi par l'entreprise et co-financé par la Région.

Qui peut en bénéficier ?

Entreprises de moins de 250 salariés, Associations employeuses d'au moins 1 salarié permanent (dont les ressources proviennent à plus de 50% de recettes commerciales).

Quelle aide financière ?

Cofinancement à hauteur de 50% d'une prestation externe de conseil (cabinet conseil ou consultant expert RH).

Aide plafonnée à 20 000 euros.

Conditions d'accès:

Les bénéficiaires doivent être implantés en région Occitanie. Une étude au cas par cas pour les ETI et les entreprises de plus de 250 salariés.

Faire une demande

Télécharger le dossier :

www.laregion.fr/competencesRH-entreprises

Bon à savoir

Quelques exemples :

- Restructuration RH suite à une augmentation ou une baisse conséquente d'effectifs (rachat/licenciements),
- GPEC pour capitaliser sur le potentiel des salariés et définir leur plan de montée en compétences,
- Accompagnement à la conduite du changement en lien avec la transfo digitale.

Aller plus loin

Être accompagné pour déposer un dossier : prenez contact avec les services de la Région de votre département - Unité territoriale : hugo.lecomte@laregion.fr

Quali'Occ RH

C'est quoi ?

Un autodiagnostic pour évaluer la Qualité de Vie et les Conditions de Travail au sein de son entreprise. La QVCT est un des leviers pour développer l'attractivité des métiers et la performance des entreprises.

La Région Occitanie, en partenariat avec l'ARACT, a élaboré cet outil d'autodiagnostic qui prend sa place dans le cadre du pacte pour l'embauche porté par la Région.

À quoi ça sert ?

Identifier les leviers d'action de la QVCT à activer dans son entreprise pour améliorer l'attractivité des métiers et la performance. Le résultat obtenu n'engage que l'entreprise elle-même qui pourra s'en servir comme un 1er état des lieux pour être accompagnée selon ses besoins /problématiques par des professionnels RH à travers les dispositifs régionaux adaptés, et bénéficier alors d'un diagnostic plus précis.

Qui peut en bénéficier ?

Toute structure employeuse.

Quelle aide financière ?

Gratuit

Conditions d'accès

Il est accessible via le site de l'ARACT, ou celui de la Région, sur la page « Pacte pour l'embauche ».

www.laregion.fr/pacte-embauche

Faire une demande

Directement en cliquant sur le lien suivant :

<https://occitanie.aract.fr/QualiOccRH>

L'entreprise n'a pas besoin de s'identifier.

Bon à savoir

Basé sur du déclaratif, sans production de pièces justificatives : le résultat n'engage que la personne qui y répond.

L'ARACT, la Région Occitanie ne sont pas liées aux résultats de ce questionnaire. Une trentaine de questions, exécutée en 10 minutes. Il s'agit d'un outil collaboratif, au sens où il permet d'associer les salariés à la démarche, au même titre que le chef d'entreprise. C'est un outil évolutif qui sera mis à jour en fonction des besoins recensés par les entreprises répondantes.

PCRH Prestation Conseil RH

C'est quoi ?

Une aide financière à la prise en charge d'un accompagnement RH personnalisé pour aider l'entreprise à adapter ou améliorer la gestion de ses ressources humaines en lien avec la stratégie de développement économique.

À quoi ça sert ?

-Repérer les axes d'amélioration de la gestion RH et des compétences dans l'entreprise.

-Construire un plan d'actions RH et outiller l'entreprise en fonction des situations (besoins de recrutement, de formation, départs à la retraite...).

-Accompagner l'entreprise dans la mise en œuvre de ces actions et la rendre autonome par l'appropriation des outils de gestion nouveaux mis à sa disposition.

Qui peut en bénéficier ?

-Les TPE et PME localisées en Occitanie de tout secteur d'activité et statut juridique à condition qu'elles appartiennent au secteur privé.

Quelle aide financière ?

-Une aide financière de l'État jusqu'à 50% du coût HT de la prestation RH plafonnée à 15 000 euros.

-L'aide de l'État peut être complétée par un cofinancement de votre OPCO.

Conditions d'accès

-Être une entreprise employeuse, TPE/PME ou appartenant à un groupe répondant à la définition de la PME.

-L'accompagnement doit être réalisé par un prestataire externe, spécialisé en RH.

-La durée maximum d'accompagnement est limitée à 30 jours.

-Ne sont pas éligibles les mises aux normes réglementaires, l'externalisation de la fonction RH, le coaching, le conseil juridique, les actions de formation.

Faire une demande

-Après de votre OPCO pour bénéficier d'une PCRH avec financement de l'État et cofinancement de l'OPCO.

-Après des services de l'État (réseau DREETS/DDETS) pour un financement État seul.

Bon à savoir

La DREETS a conventionné avec les OPCO pour déployer cette prestation qui permet aux OPCO d'être cofinancé en complément de l'aide apportée par l'État. Pour bénéficier du cumul des aides État et OPCO, un dossier unique est à remplir auprès de votre OPCO.





EMPLOI
ALTERNANCE

ENTREPRENARIAT

ACCOMPAGNEMENT
SPÉCIFIQUE



VIE SOCIALE

FORMATION
ORIENTATION

MOBILITÉ

? QUI SOMMES NOUS ?

La **Mission Locale des Hautes Pyrénées** est une association loi 1901.

Elle assure une mission d'insertion sociale et professionnelle auprès des **jeunes de 16 à 25 ans** sortis du système scolaire, avec ou sans diplôme.

Nous agissons **localement**, au plus près de chez vous, en élaborant des réponses **adaptées à votre demande, à votre territoire**, avec le soutien de l'Etat, des collectivités territoriales et de l'Europe.

📍 CONTACT

Mission Locale des Hautes Pyrénées
Antenne de Lannemezan

88 rue Laurent Tailhade, 65300 Lannemezan

05 62 98 26 88 lannemezan@ml65.org

Les **mercredis matin**, un conseiller vous reçoit **sur rendez-vous, au GIPE** à St-Lary Soulan ou à la **mairie de Loudenvielle**.

Et tous les jours sur l'antenne de Lannemezan.

👜 EMPLOI

La Mission Locale vous aide à :

- Organiser vos recherches
- Rédiger CV et lettre de motivation
- Préparer vos entretiens de recrutement
- Effectuer des candidatures
- Prendre contact avec des employeurs
- Être informé sur les modalités de recrutement et aides financières en vigueur : contrats aidés, aide à l'apprentissage...
- Être au cœur d'un réseau de professionnels et partenaires : immersions (convention de stage), emploi, apprentissage, parrainage...

🚗 MOBILITE

- Gagner en mobilité suivant votre situation

📄 FORMATION

Accéder à la qualification peut être une solution pour décrocher un emploi durable.

Le conseiller vous aidera à :

- Construire le projet
- Valider ce projet
- S'informer sur les modalités de formation
- Etudier la prise en charge financière
- Vous orienter vers l'organisme de formation
- Candidater et assurera le suivi avec l'organisme de formation.

🏠 LOGEMENT

- Etudier un budget
- Connaître les droits et devoirs du locataire et du propriétaire
- Accompagner au montage des dossiers d'aides (APL, garant, dépôt de garantie...)
- Être informé sur les différents parcs de logement disponibles...

📍 ACCES AUX DROITS

Quelles que soient vos questions, votre conseiller peut vous orienter vers :

- L'accès aux soins et aux droits, les partenaires « santé » et de prévention du territoire, Les lieux d'écoute...
- L'accès à des informations juridiques
- La réalisation de vos démarches
- La connaissance des dispositifs d'insertion...

👍 LES + DE LA MISSION LOCALE

■	ECOUTE	██████████
■	BIENVEILLANCE	██████████
■	SOUTIEN	██████████
■	MOBILISATION DU RESEAU	██████████
■	SUIVI PERSONNALISE	██████████

Projet Professionnel



Pôle emploi évolue et devient France Travail

L'objectif: garantir un accompagnement et des services encore plus adaptés aux besoins des personnes sans emploi et des entreprises qui recrutent sur l'ensemble du territoire, grâce à une coopération renforcée avec l'ensemble des acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion:

- mise en place progressive d'un accompagnement renouvelé aussi bien pour les personnes en recherche d'emploi que pour les entreprises par la mise à disposition de nouveaux services.

VOUS ÊTES DEMANDEUR D'EMPLOI

Toutes les personnes en recherche d'emploi seront inscrites à France Travail. Non seulement tous ceux qui demandent cette inscription, mais aussi tous les allocataires du RSA ainsi que leur partenaire ou conjoint, les jeunes inscrits auprès des Missions locales à la recherche d'un emploi et les personnes en situation de handicap accompagnées par Cap Emploi, seront tous inscrits à France Travail à partir du 1er janvier 2025. Elles bénéficieront d'une orientation vers la structure d'accompagnement la plus adaptée à leur situation et leurs besoins. Cela signifie que toutes les personnes inscrites à France Travail ne seront pas nécessairement accompagnées par un conseiller France Travail mais, en fonction de leur situation et de leurs besoins, par l'un de ses partenaires.

Chaque demandeur d'emploi bénéficiera ensuite d'un diagnostic approfondi réalisé par l'organisme référent chargé de son accompagnement. Là encore cela pourra être France Travail mais également le Conseil Départemental, la Mission locale, Cap Emploi... Chaque personne signera un contrat d'engagement élaboré en fonction de ses besoins et qui devra être actualisé régulièrement pour en faire un véritable outil de référence tant pour la personne que pour le conseiller qui l'accompagne. Il comportera, entre autres, le plan d'actions qui définit les objectifs de mise en œuvre du projet professionnel, les mesures d'accompagnement et/ou de formations associées pour favoriser le retour à l'emploi. Ce contrat d'engagement pourra préciser, en fonction de la situation du demandeur d'emploi, le niveau d'intensité de l'accompagnement.

Par ailleurs, des mesures en direction des travailleurs en situation de handicap sont prévues pour améliorer leur accès à l'emploi en adaptant le droit commun, en simplifiant les interventions et la coordination des acteurs, et en renforçant l'engagement des employeurs.

FRANCE TRAVAIL: les nouveautés

VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE

Grâce à une meilleure coordination entre tous les acteurs de l'emploi, France Travail a l'ambition d'offrir un accompagnement personnalisé et de proximité aux entreprises pour leurs recrutements, quelle que soit leur taille et notamment pour les TPE / PME :

Les conseillers entreprises de France Travail et ceux de ses partenaires de l'emploi dans les territoires iront davantage à la rencontre des entreprises pour identifier leurs besoins en recrutement et leur proposer un accompagnement adapté; les entreprises pourront faire connaître leurs besoins de recrutement sur une plateforme unique de dépôt des offres permettant à tous les acteurs du service public de l'emploi d'en avoir connaissance; les entreprises seront accompagnées pour faire connaître leurs métiers sur les territoires et développer ainsi leur attractivité; enfin, l'engagement des entreprises pour développer une approche inclusive de leurs recrutements sera soutenu afin de s'ouvrir à tous les profils.

MétierScope, le nouveau service d'information: pour accompagner le visiteur tout au long de son parcours d'orientation ou de reconversion professionnelle

45 secteurs d'activité à découvrir
491 compétences principales à explorer
532 fiches métiers complètes (et encore d'autres à venir).

Voilà ce que propose MétierScope. Mais pas que. En effet, les fiches métiers sont constituées de vidéo de description, de contexte de travail.

Tout cela pour vous permettre d'explorer des métiers, mais également pour trouver des informations concernant les compétences, les démarches que vous pourrez engager pour aller plus loin ou finaliser votre projet professionnel.

La proposition unique de MétierScope c'est aussi de découvrir les métiers autrement, grâce à une clé d'entrée différente : vos centres d'intérêts, ou encore le secteur d'activité qui vous intéresse. Et pourquoi pas en vous laissant guider aussi par les métiers dits d'avenir ?

N'hésitez plus, allez explorer ce service !

Les 532 fiches métiers vous permettent d'accéder à des informations exhaustives sur chaque métier avec :

- une description du métier en texte, image et/ou vidéo
 - des informations pour accéder au métier (formation, diplôme...)
 - les compétences nécessaires pour exercer ce métier (savoir-faire, savoir-être professionnel et savoirs)
 - les contextes de travail : bureau, plein air, etc.
 - les métiers proches du métier en question sur la base des compétences.
- Pour aller plus loin dans votre nouveau projet professionnel, MétierScope vous accompagne aussi dans vos futures démarches. Depuis chaque fiche métier, accédez aussi à :
- des services tels que « Immersion facilitée », « Trouver ma formation », « La Bonne alternance », « Mes aides », « Mes événements emploi » et « La bonne boîte ».
 - des offres d'emploi dans votre zone géographique.
 - une redirection vers votre conseiller France Travail si vous êtes inscrit à France Travail ou vers un conseiller en évolution professionnelle si vous êtes en activité.

Mes évènements emploi

Emploi, formation, reconversion à chaque besoin, une solution !

Consultez le calendrier des événements de l'emploi : (salon, jobdating, conférence, atelier, forum, réunion d'information...)

afin de trouver une rencontre qui correspond à votre projet.

<https://mesevenementsemploi.francetravail.fr>

Immersion facilitée, vous connaissez la PMSMP, période d'immersion : c'est une plateforme ouverte aux candidats, entreprises et prescripteurs

L'immersion est une période courte et non rémunérée en entreprise. Il est obligatoire d'avoir une convention validée pour démarrer une immersion. Vous conservez votre statut initial et restez couvert par un prescripteur (France Travail, Cap Emploi, Mission Locale, etc.) grâce à la signature d'une convention. Vous pouvez être accompagné à chacune de ces étapes par votre conseiller emploi habituel. C'est lui qui validera avec vous la convention. Vous ne le connaissez pas ? Pas de souci, nous saurons l'identifier.



Dossier

Berger/Vacher dans nos

Mathieu PLAGNET est coordinateur de la formation berger-vacher transhumant dispensée par le CFPPA des Hautes-Pyrénées de Lannemezan depuis sa mise en place il y a cinq ans. Mathieu PLAGNET bénéficie d'une expertise de plus de vingt-cinq ans dans la mise en place, la coordination et la supervision de formations sur partie ingénierie, mais aussi d'une très bonne connaissance du milieu montagnard, de l'élevage, des éleveurs et d'un excellent réseau dans ces milieux.

En l'écoutant parler des stagiaires, de la formation, des intervenants et du milieu agricole et montagnard, il émane de lui beaucoup de bienveillance, un sens aigu des relations humaines, une forte implication à la fois professionnelle et personnelle qui sont aussi des facteurs essentiels à la réussite de cette formation.

Pouvez-vous nous raconter comment a émergé cette formation ?

« Historiquement la formation de Berger-vacher a été créée au Pays Basque puis elle a été dispensée au Lycée agricole d'Oloron Sainte Marie de 2001 à 2019 par les CFPPA des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées-Atlantiques. Mais cette formation ne prenait pas en compte les spécificités territoriales : l'élevage dans les Pyrénées Atlantiques est surtout destiné à la traite et la production de fromages alors que dans les Hautes-Pyrénées il s'oriente vers la production de viande, avec des besoins pour la garde des troupeaux en estives notamment dans des endroits parfois très éloignés.

Cette formation a donc été relocalisée dans les Hautes-Pyrénées, à Ancizan afin de répondre aux besoins du territoire des Hautes-Pyrénées et aux attentes des éleveurs.

C'est une formation riche, très pratique, aux deux tiers sur le terrain, et dont le référentiel a été co-construit avec des acteurs du territoire et des éleveurs.

Plus d'une vingtaine d'intervenants de terrain participent à enrichir le contenu pédagogique et pratique de ce dispositif : accompagnateur en montagne, vétérinaire, berger, dresseur de chien de troupeau, éleveur...pour vous donner une idée. La partie théorique se déroule dans les locaux loués du centre culturel d'Ancizan en vallée d'Aure ».



En terme de contenu pouvez-vous nous donner une idée de cette formation, des apprentissages à l'ordre du jour ?

« Il est important qu'il n'y ait pas de confusion sur la formation dont nous parlons qui est celle de berger-vacher transhumant et non celle d'éleveur, qui sont deux métiers distincts ».



Il faut avoir une connaissance des animaux, de leur fonctionnement, de leur rythme, de leurs besoins en alimentation. Il est donc nécessaire d'apprendre aussi à identifier les végétaux sur le terrain. Lors des estives, il faut pouvoir être en mesure de définir un parcours en fonction des végétaux et des points d'eau que l'on va pouvoir trouver pour les bêtes, savoir où les bêtes se reposeront et pourquoi, avoir des notions de météorologie et pouvoir anticiper ses possibles conséquences, connaître les zones de prédatations et savoir comment protéger son troupeau, veiller à la santé des bêtes, déceler les maladies, voir les blessures, pouvoir les attraper, les soigner si besoin. Il faut aussi apprendre à travailler avec un chien.

La formation permet de se préparer à la vie en estive, de mesurer les paramètres d'alimentation, de se préparer physiquement et mentalement à la vie loin de tout confort pendant plusieurs mois dans des secteurs souvent très isolés. Avec le développement du tourisme en montagne et celui de la randonnée, il est aussi important d'apprendre à communiquer avec les publics touristiques mais aussi avec les éleveurs, les personnes qui sont amenées à partager le même territoire. Voilà quelques éléments qui peuvent donner une idée ».

Cette formation nécessite-t-elle des pré-requis, existe-t-il une modalité de sélection des candidats ?

« Nous disposons d'une dizaine de places chaque année et il n'y a pas de pré requis. Cependant le permis de conduire est indispensable. Il faut candidater avec un CV et une lettre de motivation. Nous avons une centaine de contacts par an. Puis, nous sélectionnons environ vingt-cinq candidatures et procédons in vivo à des premiers échanges qui nous permettent de retenir quinze candidats qui sont ensuite positionnés sur des tests de sélection :

- Une épreuve de marche en montagne, où le comportement et les aptitudes sur terrains variés et accidentés sont évalués.
- Une mise en situation en bergerie chez un éleveur avec une douzaine de brebis afin d'observer le comportement des personnes avec les animaux.
- Un entretien avec un professionnel (qui peut être un employeur, un éleveur, un responsable d'entreprise) est réalisé ainsi qu'un entretien avec une psychologue ».

une formation réalisée

Vallées !

Combien de temps dure cette formation ?

« La formation a lieu de Mars à Mars l'année suivante, elle s'échelonne donc sur deux années civiles. Il s'agit d'une formation essentiellement sur le terrain, avec des intervenants, chez des éleveurs puis aussi en estive lorsque les stagiaires sont prêts ».

Concrètement, suite à la formation, quel type de parcours professionnel se dessine pour les personnes ?

« Il existe un réel besoin de bergers-bergères dans le département, mais aussi ailleurs en France, il y a donc des débouchés. Les éleveurs font souvent appel à un groupement pastoral ou à une structure collective pour leur recrutement, un berger est donc mis à disposition de plusieurs éleveurs par ce biais.

Il est bien évidemment difficile de travailler comme berger toute l'année, généralement cela peut représenter entre trois et six mois de travail. La majorité des personnes sont pluriactives et nous travaillons avec elles ce point et la construction de leur projet professionnel dans la globalité.

Il existe des profils différents de pluriactifs : artisan/berger, dameur en station de ski/ berger sont des exemples. L'avantage est que la période hivernale qui est complémentaire à l'activité de berger, correspond à la période touristique qui est source d'emploi saisonnier. Des partenariats avec des employeurs potentiels sont mis en place, le GIPE intervient aussi pour présenter la pluriactivité et les emplois potentiels du territoire afin de travailler la complémentarité été hiver ».

Quels conseils donneriez-vous à une personne qui envisage de devenir berger ou bergère ?

« Il faut véritablement mesurer la difficulté de ce métier, aussi bien sur le plan physique que psychologique et aussi réfléchir à l'impact que cette activité engendre sur la vie sociale et familiale avant d'envisager ce beau métier ».



CFPPA des Hautes-Pyrénées
131 Rue Bidalet,
65300 Lannemezan

05 62 98 07 94

cfa-cfppa65@educagri.fr



Le GIPE, Guichet Initiative Pluriactivité Emploi, travaille sur les thèmes de l'emploi personnes qui ne travaillent pas à l'année puissent voir leur temps de travail s'allonger, accompagnent les demandeurs d'emploi dans leur recherche d'emploi, dans leur projet interne PERENNITAS qui permet de réaliser un suivi des parcours professionnels. A l'égard également le public en terme d'orientation professionnelle et de projets de formation et de créer leur activité, un primo-accueil est assuré puis le relais est réalisé vers les partenaires du territoire, le GIPE s'est vu confié à plusieurs reprises des travaux d'étude, des enquêtes. L'année, l'emploi saisonnier et les caractéristiques des principaux employeurs des vallées ont été jugé nécessaire (la dernière enquête ayant plus de 6 ans et portant principalement sur les saisonniers.

1 - LE TERRITOIRE / L'ENQUETE



46 communes / 6906 habitants / 4 stations de ski / Activités thermales et ludiques / Hôtels Restaurants / Commerces... Réserves Naturelles Régionales et Nationales / Parc National / Labellisation Pays d'Art et d'Histoire. 696 structures avec les collectivités sondées => 21% de taux de retour, soit **145 questionnaires complétés**

2 - LES ENTREPRISES



105 structures ont répondu être ouvertes à l'année soit 71%. Malgré les caractéristiques saisonnières du secteur d'activité, la grande majorité des entreprises est ouverte à l'année. 646 salariés à l'année soit 33% des emplois répertoriés / 1301 salariés saisonniers => soit 67% des emplois répertoriés.

Les principaux secteurs d'activité des 145 entreprises du territoire qui ont répondu à l'enquête sont ceux de l'hôtellerie-restauration (37%), du commerce (21%), des services (21%) suivi de celui des collectivités (8%) et du BTP (6%).

1099 contrats saisonniers d'hiver

1ère position => L'hôtellerie restauration avec 537 contrats saisonniers dont 269 contrats l'hiver et 268 l'été.

2ème position => Les stations de ski avec 432 contrats l'hiver et 69 contrats l'été.

3ème position => Le commerce avec 270 contrats saisonniers l'hiver et 87 l'été. En 2016, lors de la dernière enquête, on recensait uniquement 58 contrats saisonniers l'été. Cela représente une augmentation conséquente de contrats l'été.

Le nombre d'emploi saisonnier a augmenté et le taux de fidélisation a baissé dans la quasi intégralité des secteurs d'activité.

42 % des contrats saisonniers recensés l'hiver concernent des saisonniers résidant en vallées d'Aure et du Louron.

3 - L'EMPLOI / LA FORMATION



26 entreprises envisagent de recruter pour 38 postes en CDI.

23 entreprises envisagent des recrutements de personnel saisonnier

Que ce soit les besoins en personnel permanent ou saisonnier, l'hôtellerie-restauration et le bâtiment sont les secteurs qui recrutent le plus en quantité de personnel.



Le manque de logement sur le territoire influe sur le recrutement.

Pénurie de travailleurs saisonniers, pourquoi??

FACTEUR N°1 : Le Manque de logement est non seulement la réponse qui a le plus de suffrages en priorité N°1 mais aussi en cumulé sur toutes les priorités.

FACTEUR N°2 : Les réponses sont assez bien réparties entre la durée des contrats trop courte, les horaires en coupure, la qualification non adaptée, le manque de logement.

FACTEUR N°3 : C'est l'attractivité globale du territoire qui est le facteur le plus cité.

Au total, après le manque de logement, le rapport différent au travail, même s'il a été moins cité dans les facteurs prioritaires sort en seconde position avec 36 votes. Cela montre que la rémunération, les conditions de travail ne sont pas les seuls critères pris en compte par les salariés.

22 entreprises déclarent ne pas arriver à pourvoir tous leurs postes, en priorité:

=> des postes dans l'hôtellerie-restauration surtout en cuisine

=> des postes dans le bâtiment

=> des postes en Station de ski

En raison de contrats courts, soit à temps partiel ou encore où il y a la contrainte du travail le week-end.

Peu de souhaits de formation de la part des entreprises

oi et de la formation dans les vallées d'Aure et du Louron depuis 27 ans. L'association poursuit l'objectif de favoriser l'accès à l'emploi pour que les nger, compte tenu du caractère saisonnier de l'activité économique locale et de la difficulté à construire un parcours professionnel. Les animateurs et de formation et dans leurs démarches administratives. Le lien entre l'offre et la demande en terme d'emploi est réalisé notamment grâce à un logiciel Ainsi, toutes les offres d'emploi des entreprises adhérentes à l'association sont proposées aux potentiels candidats. Le personnel du GIPE conseille et aide dans la recherche de financements et réalise le suivi jusqu'au départ en formation ainsi que pendant et après. Pour les personnes désireuses de enaires compétents en matière d'aide aux porteurs de projet. Compte tenu de son expertise dans le domaine de la saisonnalité et de l'emploi sur le etes, des rapports dans le cadre de partenariat. Il a pu mener plusieurs enquêtes en 2001, en 2008 et en 2016, enquêtes visant à recenser l'emploi à ées d'Aure et du Louron afin d'avoir une vision actualisée des données locales et anticiper les besoins en matière d'emploi et de formation. Le GIPE a (sur l'emploi) de réactualiser les données mais aussi de compléter le diagnostic avec des sujets d'actualité comme le logement et la mobilité des

4- LE LOGEMENT



Un nombre plus important d'employeurs loge les salariés saisonniers par rapport à l'enquête de 2016 ce qui montre qu'un effort de prise en compte de cette problématique par les employeurs de nos vallées.

22% déclarent loger l'intégralité de leur personnel ce qui représente 13 entreprises.

Les employeurs ne réservent pas forcément leur logement aux salariés les plus qualifiés.

Une diversité de pratiques : achat de logement dédié, location dans des résidences publiques, location dans le parc privé....

Sur 44 entreprises qui ont répondu, la moitié propose la gratuité pour le logement fourni et l'autre moitié demande une participation au salarié.

*Quel besoin en logement??
 Quelles solutions???*

15 entreprises ont indiqué avoir besoin de 28 logements saisonniers à louer.



Cela met en lumière qu'un nombre important de saisonniers sur les 2 vallées utilisent leur véhicule comme hébergement et souhaitent pouvoir stationner sur des aires aménagées.

Les saisonniers vivant à l'année sur le territoire sont majoritairement locataires.

Actions prioritaires et réalistes pour faciliter le logement saisonnier:

- 1 /développement d'une action commune pour créer une résidence de logements dédiés
- 2 /développement de partenariats avec des structures d'hébergement (campings, résidence de tourisme, centres de vacances)
- 3 /création d'un espace dédié aux saisonniers type village ou aire d'accueil pour véhicule

=>différentes solutions à tenter de mettre en œuvre sur le territoire

Information conseil - relais annonces sensibilisation et mobilisation de propriétaires => 9 entreprises et Contribution financière => 6 entreprises

Possibilité de majoration de la taxe d'habitation: le gouvernement autorise les communes à voter une majoration de la taxe locale pour les résidences secondaires. Cette mesure vise à dissuader des propriétaires de laisser leurs biens inoccupés et pour palier le déséquilibre entre l'offre et la demande de logements.

5- LA MOBILITE



75% des entreprises proposent une aide à leurs salariés saisonniers pour le transport:

- 1ère position=> une aide financière
 - 2ème position=> transport des salariés en co-voiturage
 - 3ème position=>organisation des horaires de travail pour une articulation avec les transports existants
 - 4ème position=> paiement du forfait piéton pour le téléphérique ou la télécabine
 - 5ème position=> mise à disposition d'un véhicule.
- 62% des entreprises sont prêtes à participer à l'organisation d'une offre de transport (navette...) spécifique pour les salariés saisonniers et/ou les salariés permanents

C'est donc une problématique intéressante sur laquelle travailler, couplée à la question de l'hébergement, les deux thématiques étant liées pour palier les difficultés de recrutement, pour favoriser la fidélisation sur les postes des salariés saisonniers et pour maintenir durablement la population sur le territoire.

Il faudrait confronter la vision des entreprises à celle des salariés car le coût du transport est un paramètre important concernant les déplacements pour le travail.



2024

Travail partenarial avec le PETR Pays des Nestes pour réunir l'ensemble des acteurs (employeurs, socio-professionnels, élus) afin de trouver des solutions opérationnelles en faveur du logement saisonnier

BPJEPS Activités Physiques Pour Tous Pleine nature – 4 saisons

Le CREPS de Toulouse propose une nouvelle formation d'éducateur sportif à dominante sports de pleine nature : le BPJEPS Activités Physiques Pour Tous (APT) Pleine Nature – 4 saisons. Il s'agit d'un diplôme de niveau IV qui certifie les compétences relatives à l'exercice d'une activité professionnelle dans les domaines des activités physiques, sportives. En choisissant ce diplôme vous serez donc formés à l'encadrement et l'animation d'activités physiques et sportives pour tous publics, avec une attention portée aux loisirs de tourisme de montagne :

-Activités physiques en espace naturel (escalade, course d'orientation, randonnée, marche nordique, tir à l'arc, vélo, kayak, paddle).

-Activités physiques d'entretien corporel (renforcement musculaire, stretching, pilate).

-Jeux sportifs (sports et jeux collectifs, de raquette, jeux d'opposition).

Cette formation sera marquée par une dominante « activités physiques en espace naturel » avec davantage d'heures de formation consacrées à ces activités. Avec ce nouveau diplôme, saisonniers et professionnels de la montagne peuvent compléter leur activité professionnelle en animant des séquences d'initiation et de découverte des activités sportives pour tous publics.

Public de la formation

Entre 8 et 18 participants.

La formation est ouverte à l'ensemble des candidats qui ont une appétence pour l'encadrement des activités sportives et particulièrement les sports de pleine nature et qui ont réussi les tests d'exigences préalables (TEP) à l'entrée en formation :

<https://www.cfa-sport.com/content/tep-mutualises-pour-les-bp-apt-et-af>

Lieu de la formation

Le CREPS de Toulouse a, depuis Février 2024, implanté une antenne délocalisée de ces activités sur le centre Oxygers d'Arreau. La formation sera donc localisée à Arreau, sur le centre Oxygers. Les équipements sportifs des villes alentours seront également utilisés : le centre Valgora à Loudenvielle, la salle d'escalade de Beyrède etc.

Dates de formation

Le calendrier de la formation prend en compte la saisonnalité des activités en montagne. Celle-ci s'étend du 29/11/2024 au 18/11/2025, avec :

- Des semaines de cours théoriques et pratiques (616 heures en centre de formation).
- Des temps à réaliser en structure : 360 heures.

Date de la journée d'information et pré positionnement : Vendredi 11 octobre 2024

Informations & inscriptions

Vous êtes intéressés par la formation ?

N'hésitez pas à vous renseigner sur le site du CREPS :

<https://www.creps-toulouse.sports.gouv.fr/formation/activites-physiques-pour-tous-pleine-nature-4-saisons/>

Vous souhaitez davantage d'informations sur la formation ? Vous pouvez contacter la coordinatrice pédagogique de la formation, Maryline Bray :

Maryline.bray@creps-toulouse.sports.gouv.fr

Vous souhaitez vous inscrire à la formation ? Contactez le service administratif de la formation :

formation@creps-toulouse.sports.gouv.fr

Et inscrivez-vous :

<https://preinscription.creps-toulouse.sports.gouv.fr/netypareo/index.php/preinscription/>



Lancement de la deuxième promotion du BPJEPS Activités du cyclisme

Le CREPS de Toulouse lance sa deuxième promotion de formation BPJEPS Activités du Cyclisme. Ce diplôme vous permet de devenir moniteur de cyclisme et d'acquérir les compétences à concevoir, animer, encadrer et évaluer les activités du cyclisme. Vous allez également apprendre à concevoir des projets et à agir pour le développement territorial des activités du cyclisme. La formation est mise en œuvre sur un site principal immergé au cœur du massif pyrénéen : le centre d'Oxygers à Arreau (65240). Elle prend place également sur d'autres sites pyrénéens, en fonction des modules abordés en formation.

Durant la formation l'accent est mis sur la mobilité à vélo et le savoir rouler à vélo. Un module spécifique vous apprendra à monter et encadrer des séjours itinérants à vélo. Au travers de cette formation vous découvrirez également des disciplines connexes comme le Fatbike, gravel, VTTAE...et fera de vous un moniteur vélo polyvalent.

L'alternance pourra être réalisée autant en association des activités du cyclisme, qu'au sein de structures marchandes.

Retrouvez le teaser de la formation :

<https://www.youtube.com/watch?v=OYEIMSiStoU&t=8s>

Dates de la formation

17 et 18 octobre 2024 : Tests d'exigences préalables (TEP)

Les tests d'exigences préalables à l'entrée en formation sont composés :

- Un parcours technique
 - Un parcours endurance sur route
- 2 décembre 2024 : Positionnement 12 mois de formation avec :
- Des semaines de cours théoriques et pratiques (630 heures en centre de formation).
 - Des temps à réaliser en structure : 430 heures.

Public de la formation

Le diplôme du BPJEPS « Activités du Cyclisme » s'adresse aussi bien à des candidats à la recherche d'un premier diplôme professionnel, qu'à des candidats déjà diplômés dans le champ du sport (Accompagnateurs en Moyenne Montagne, Moniteurs de ski, de Parapente, Titulaires d'un BPJEPS Activités Physiques pour Tous ou autre BPJEPS).

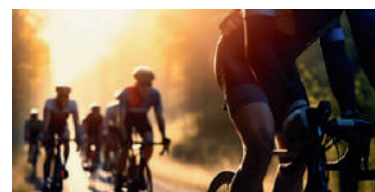
Informations & inscriptions

Lien d'inscription :

<https://preinscription.creps-toulouse.sports.gouv.fr/netypareo/index.php/preinscription/>

Contact pour en savoir plus :

formation@creps-toulouse.sports.gouv.fr



Voilà Alexandra!



Une envie de grand air, de se rapprocher des montagnes et de ses amis, et hop voilà Alexandra PHILIPPE en route pour installer son entreprise en vallée d'Aure. Halte là, halte là Alexandra est là ! Désormais installée comme maroquinière à Arreau depuis deux ans elle dispose de son propre atelier : La maroquinerie Voilà.



Alexandra a commencé dans le métier d'art en maroquinerie en 2008 et s'est formée à ce moment-là chez les compagnons du devoir pendant deux ans. Elle a ensuite travaillé comme salariée pour des marques de luxe de maroquinerie dans la mode, mais aussi dans la sellerie en réalisant notamment toute sorte de gainage y compris pour des intérieurs d'avion de ligne et même de jet privé !



Mais rassurez-vous pas besoin d'avoir un jet pour lui passer commande ! Dorénavant Alexandra propose à la fois ses créations mais aussi du « sur mesure ». Il peut s'agir d'accessoires de mode : bijoux, ceintures, sacs..., objets de décoration, protections pour des outils de travail, sellerie pour les animaux, rénovation de cuir, les possibilités sont multiples : « Je suis à l'écoute des besoins et des attentes et chacun peut laisser libre court à son imagination ! »



Alexandra propose aussi des ateliers qui permettent à tout un chacun de s'essayer à la maroquinerie, de fabriquer un objet de ses propres mains : « J'ai à cœur d'encourager chaque personne à prendre le temps de partager une expérience authentique et de transmettre mon savoir-faire avec enthousiasme. Cela va même au-delà, car je défends ainsi mes valeurs envers l'artisanat en général et la maroquinerie et ces gestes ancestraux en particulier. En proposant des articles en cuir à des prix abordables je veux aussi que les gens se rendent compte qu'il faut arrêter d'acheter du consommable : d'une part pour protéger la planète, d'autre part pour préserver l'artisanat. Je travaille avec un vrai engagement pour un mode de production respectant au mieux l'environnement. J'utilise des cuirs qui proviennent de tanneries du Sud-Ouest de la France.



De l'énergie, de la passion, un savoir-faire incroyable, et une envie de vivre sur notre territoire voilà les moteurs d'une installation réussie, car l'entreprenariat est aussi une solution d'envisager son projet professionnel tout en l'alliant à son projet de vie. N'hésitez pas à vous rapprocher d'Alexandra PHILIPPE, vous la trouverez cet été sur le marché d'Arreau, les marchés de nuit de Saint-Lary-Soulan, et sur les réseaux sociaux, une belle rencontre assurément !



Alexandra PHILIPPE
06 89 26 79 80
alexandra.maro@hotmail.fr



Maroquinerie Voilà !



EDF, UNE RIVIÈRE, UN TERRITOIRE AU CÔTÉ DES VALLÉES D'AURE ET DU LOURON

NOTRE PARTENAIRE



Dédiée au développement économique des territoires dans les domaines de l'eau, l'énergie et l'environnement, l'Agence une rivière, un territoire –DEVELOPPEMENT Vallées des Pyrénées et du Tarn vient témoigner de l'engagement durable d'EDF aux côtés des acteurs locaux et de son ambition à contribuer activement à la création de valeur et d'emplois dans les vallées du massif pyrénéen exploitées par EDF producteur hydroélectrique.

Pour l'accompagnement des territoires, l'agence bénéficie de 12 partenariats avec les collectivités (communautés de communes, départements, région, de relations de proximité et des partenariats avec les acteurs sociaux économiques locaux (plateformes « Initiative France », Agence des Pyrénées, associations...), une implication dans la vie des vallées (mandats, animations économiques...).



L'Agence EDF Vallées des Pyrénées a aussi pour mission de contribuer au développement de projets créateurs d'emplois dans les vallées exploitées par EDF via des moyens financiers et un réseau d'expertise.

Chez EDF des tuteurs accompagnent chaque année des étudiants. Un professionnel expérimenté est présent à leurs côtés à chaque étape, tout au long de l'année, formé pour les guider, répondre à leurs questions et accompagner leurs projets.



Le Groupe EDF accueille aussi des alternants en formation BAC pro avec des partenariats qui ont été noués avec des lycées professionnels du territoire sur des formations BAC PRO MELEC (métiers de l'électricité et de ses environnements connectés) ou BAC PRO MSPC (maintenance des systèmes de production connectés), mais pas que, d'autres cursus scolaires peuvent être intéressants pour intégrer ces métiers, n'hésitez pas à vous renseigner !

En orientation professionnelle, ou en reconversion professionnelle, en alternance ou en formation continue, le groupe EDF à St-Lary et dans toute la France, prévoit des recrutements dans l'avenir.



Guichet Initiative Pluriactivité Emploi
Galerie Commerciale
65170 Saint-Lary-Soulan
05.62.40.08.14
gipe65@perenne.org
www.emploi-saisonnier-saint-lary.fr



EDF - Agence « Une rivière, un territoire DEVELOPPEMENT »
Vallées des Pyrénées et du Tarn
www.pyrenees.developpement-edf.com

